

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1559

présenté par

M. Boucard, M. Bazin, M. Cordier, M. Pauget, M. Pradié, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Bassire,
M. Aubert, M. Parigi, M. Minot et Mme Tabarot

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.